

## COMPTE RENDU ANALYTIQUE - CONSEIL MUNICIPAL D'INSTALLATION DU 3 JUILLET 2020

=====

L'AN DEUX MILLE VINGT LE 3 JUILLET, À DIX HUIT HEURES TRENTE, les Membres composant le Conseil Municipal de la Ville de Bourg-la-Reine, dûment convoqués par voie électronique, individuellement et par écrit par le Maire sortant, le 29 juin 2020, conformément aux articles L. 2121-7, L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de trente-trois, sous la présidence de Madame FERNAND-DETRIE, doyenne, à la Salle des Colonnes, 51 boulevard du Maréchal Joffre à Bourg-la-Reine.

### ETAIENT PRESENTS :

Mme FERNAND-DETRIE, M. RUPP, Mme LE JEAN, M. HOUERY, M. LACOIN, Mme SPIERS, M. DONATH, Mme SAUVEY, M. KERVEILLANT, Mme LANGLAIS, Mme BARBAUT, M. ANCELIN, Mme COURTOIS, M. LEGENDRE, Mme CORVEE-GRIMAUULT, M. EL GHARIB, Mme DANWILY, Mme CLISSON RUSEK, Mme AWONO, Mme NED, M. GELARDIN, Mme ANDRIEUX, M. MELONE, M. BOREL-MATHURIN, M. NICOLAS, M. SIMONIN, M. DEL, Mme BROUTIN, Mme COEUR-JOLY, Mme MAURICE, M. BONAZZI, M. HAUSEUX, M. FERNANDEZ, Conseillers, formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de trente cinq.

### ETAIENT REPRESENTES :

M. HAYAR par Mme BARBAUT et Mme CANCIANI par M. NICOLAS

Présents ou représentés à l'ouverture de la séance : 35

=====

### LE CONSEIL MUNICIPAL A :

**DÉSIGNÉ** à l'unanimité Monsieur SIMONIN en qualité de secrétaire de séance

### PUIS LE CONSEIL MUNICIPAL A :

#### INSTALLATION

1. **ÉLU** au scrutin secret, avec 28 voix en sa faveur, M. DONATH en qualité de Maire
2. **FIXÉ** à l'unanimité à dix le nombre d'adjoints au Maire
3. **ÉLU** au scrutin secret avec 28 voix en leur faveur Mme SPIERS, premier adjoint, M. MELONE, deuxième adjoint, Mme LANGLAIS, troisième adjoint, M. ANCELIN, quatrième adjoint, Mme SAUVEY, cinquième adjoint, M. EL GHARIB, sixième adjoint, Mme LE JEAN, septième adjoint, M. NICOLAS, huitième adjoint, Mme COURTOIS, neuvième adjoint, M. KERVEILLANT, dixième adjoint, en qualité d'adjoints au Maire

4. **ENTENDU** la proclamation du tableau officiel
5. **ENTENDU** la lecture de la charte d'élu local

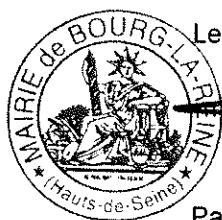
#### AFFAIRES GENERALES

6. **APPROUVÉ** à l'unanimité la délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au Maire en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

#### DESIGNATIONS

7. **ÉLU** au scrutin secret, avec 28 voix en leur faveur, Mme SPIERS, M. RUPP et Mme SAUVEY comme conseillers territoriaux pour siéger au sein de l'Etablissement Public Territorial Vallée Sud Grand Paris
8. **APPROUVÉ** à l'unanimité la création de la commission d'appel d'offres et **DÉSIGNÉ** au scrutin secret Mme SPIERS, Mme LANGLAIS, M. KERVEILLANT, M. HOUERY (avec 28 voix en leur faveur) et M. DEL (avec 7 voix en sa faveur) comme membres titulaires de la commission d'appel d'offres et M. GELARDIN, Mme FERNAND-DETRIE, M. NICOLAS, Mme COURTOIS (avec 28 voix en leur faveur) et M. BONAZZI (avec 7 voix en sa faveur) comme membres suppléants de la commission d'appel d'offres
9. **FIXÉ** à l'unanimité à onze le nombre de membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et **ÉLU** au scrutin secret Mme LE JEAN, Mme BARBAUT, Mme AWONO, M. HOUERY (avec 28 voix en leur faveur) et Mme BROUTIN (avec 6 voix en sa faveur) comme représentants du Conseil Municipal au sein du conseil d'administration du CCAS
10. **DÉSIGNÉ** au scrutin secret, avec 27 voix en sa faveur, M. DONATH comme représentant de la Ville à l'Assemblée Générale de la SEML Sceaux Bourg-la-Reine Habitat et **DÉSIGNÉ** au scrutin secret, avec 28 voix en leur faveur, M. DONATH, Mme SPIERS, Mme BARBAUT, Mme DANWILY, Mme AWONO et M. SIMONIN comme administrateurs de la Ville au sein de la SEML

Fait à Bourg-la-Reine, le 6 juillet 2020



Le Maire

Patrick DONATH